

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2024

DELIBERATION N°2024.00429

SITE LE CORBUSIER – SUBVENTION À L'ASSOCIATION DES HABITANTS DE L'UNITÉ D'HABITATION LE CORBUSIER DE FIRMINY DANS LE CADRE DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de présents : 40
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de voix : 46

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,
Secrétaire de séance : M. Charles DALLARA

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JULIEN, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. François DRIOL donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,

RECU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240704-D20240042910

Date de mise en ligne : 12 juillet 2024

M. David FARA donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Patrick BOUCHET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER,
Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET,
M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND,
M. Gaël PERDRIAU, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2024

SITE LE CORBUSIER – SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES HABITANTS DE L'UNITE D'HABITATION LE CORBUSIER DE FIRMINY DANS LE CADRE DES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Saint-Etienne Métropole a identifié le site Le Corbusier de Firminy comme un site majeur pour le développement touristique et l'attractivité du territoire. Cette reconnaissance a présidé à l'engagement constant de la Métropole dans la problématique de gestion et de valorisation de l'ensemble du site.

La Maison de la Culture et ses attributs ont été reconnus en juillet 2016 au titre du patrimoine mondial de l'Humanité. Cette reconnaissance permet au site d'accroître sa lisibilité à l'échelle internationale.

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le site Le Corbusier proposera diverses animations sur l'ensemble du site dont l'Unité d'habitation. L'association des habitants de l'Unité d'habitation Le Corbusier de Firminy s'associe à la dynamique en proposant diverses animations et visites.

Elle proposera :

- une résidence de recherche avec l'artiste Jeanne Goutelle pour préparer son atelier, rencontrer les habitants et s'immerger dans le lieu (en amont des Journées Européennes du Patrimoine) ;
- un atelier participatif de tissage sur structures (grilles métalliques enchâssées dans des châssis bois) pour expérimenter le textile à l'échelle du corps et de l'architecture. (21 et 22 septembre) ;
- des visites d'appartements.

Ce projet contribue ainsi à l'ouverture du site auprès du grand public afin de faciliter l'appropriation de ce patrimoine.

Cet évènement est porté par l'Association des habitants de l'Unité d'habitation Le Corbusier de Firminy et pour laquelle une subvention de Saint-Etienne Métropole est attendue. Le budget prévisionnel 2024 s'élève à 12 592 € HT. Afin d'accompagner cette manifestation, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 500 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention de fonctionnement à l'Association des habitants de l'Unité d'habitation Le Corbusier de Firminy pour l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine à hauteur de 1 500 € ;**
- **approuve la convention de participation financière à intervenir avec l'Association des habitants de l'Unité d'habitation Le Corbusier de Firminy ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention afférente et toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au compte 6574 de la destination CORB-UNESC du budget Tourisme de l'exercice 2024.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,



Charles DALLARA

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE